

**SERVICE DE LA RECHERCHE ET DE LA VALORISATION (SRV)****ED 544 : INTER-MED****AVIS DE PRESENTATION DE TRAVAUX
EN VUE DE L'OBTENTION DU DOCTORAT**

Monsieur Soufyane OUKHITI soutiendra sa thèse le **25 septembre 2021 à 10h00** à **Université de Perpignan Via Domitia 52 avenue Paul Alduy 66860 PERPIGNAN Cedex 9**, salle **Y. Guitton**, un doctorat de l'Université de Perpignan Via Domitia, spécialité **Droit comparé et droit musulman**.

TITRE DE LA THESE : Les voies d'une modernisation enfin efficiente du Code de la famille marocain

RESUME : Suite à son indépendance, le Maroc a entamé sa modernisation en adoptant une série de Codes et de lois. L'un de ces textes fut le code de la famille de 1958. Perçu comme une révolution législative, ce code s'avéra être un échec sur le plan social. L'évolution sociale et la libéralisation de la parole dans le Maroc des années 80 ont donné lieu à des revendications socio-économique, englobant notamment le droit de la femme et la reconnaissance de son rôle au sein de la famille. Malgré les efforts du législateur, la réforme n'a pas eu les effets escomptés. Il faut attendre 2004, pour que le Maroc se dote à nouveau d'un nouveau droit de la famille. Ces nouvelles dispositions, perçues comme un vrai pas en avant, furent rapidement insuffisantes. C'est dans ce but que les acteurs du droit dans le Maroc essayent de travailler aujourd'hui dans un seul but : c'est donner au Maroc un nouveau droit de la famille, qui respecte les droits fondamentaux que le pays s'est engagé à protéger, au même temps que son référentiel religieux, qui fait partie de l'identité marocaine.

Directeur de thèse :

Christophe JUHEL, Centre de recherche sur les Sociétés et Environnements en Méditerranée - Université de Perpignan Via Domitia

Laboratoire où la thèse a été préparée : Centre de recherche sur les Sociétés et Environnements en Méditerranée

Le jury sera composé de :

- M. Salah-Eddine MAATOUK, Professeur des universités, Université de Fès (**Rapporteur**)
- M. André CABANIS, Professeur des universités, Université de Toulouse Capitole (**Rapporteur**)
- M. Christophe JUHEL, Maître de conférences, Université de Perpignan Via Domitia (**Directeur de thèse**)
- Mme Evelyne MICOU, Maîtresse de conférences, Université de Perpignan Via Domitia (**Examineur**)
- M. Alban MABA, Maître de conférences (**Examineur**)